

Re ia c i d'i ci bice a c i i de  
 e e ai a de 'ade ed c i i ai e de a  
 c e de F g e (I e-e-Viai e) i fai a de a f e d 20  
 ai ia e e i de d , de a a ced 10 he id a II (28  
 j i e 1794)

Fa i e B e, Ai e A ie, IHRF - I i d'hi i e de a R i fa ai e

---

**Cie ced c e / Cie hi d c e :**

B e Fa i e, A ie Ai e, IHRF - I i d'hi i e de a R i fa ai e. Re ia c i d'i ci bice a  
 c i i de e e ai a de 'ade ed c i i ai e de a c e de F g e (I e-e-Viai e) i fai  
 a de a f e d 20 ai ia e e i de d , de a a ced 10 he id a II (28 j i e 1794). I : A chi e  
 Pa e e ai e de 1787 1860 - Pe i e ie (1787-1799) T e XCIII - D 21 e id a 12 he id a II (9 j i e a  
 30 j i e 1794) Pa i : Lib ai ie Ad i i ai e P. D , 1982. . 596-597;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_24582\\_t1\\_0596\\_0000\\_12](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24582_t1_0596_0000_12)

---

Fichie df g e 21/07/2021

# Séance du 10 Thermidor An II

## (Lundi 28 Juillet 1794)

### Séance permanente du matin

#### Présidence de COLLOT D'HERBOIS (1)

La séance est reprise à 10 heures du matin : un secrétaire lit la correspondance.

#### I

La société populaire de Saintes (2) félicite la Convention nationale sur les triomphes des armées de la République, et lui promet que, pendant que nos braves républicains extermineront au-dehors les tyrans et leurs esclaves, elle fera de son côté tous ses efforts pour déjouer les trames liberticides des conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[La Sté popul. de Xantes régénérée à la Conv.; Xantes, 1<sup>er</sup> therm. II] (4)

Législateurs,

Lorsque tous les français par des mouvemens et des cris de joie simultanés, célèbrent les triomphes journaliers de leurs invincibles phalanges, les Sociétés populaires doivent être les échos de leurs chants d'allégresse auprès de la puissance centrale dont la sagesse et l'énergie dirigent ces grands événemens.

Recevez donc, dignes Représentans d'un peuple libre, nos félicitations sur les victoires immortelles dont chaque feuille nouvelle nous apporte les récits. Vous ne pouvez être spectateurs de nos transports; soyez les dépositaires des témoignages de notre gratitude et des sermens que nous vous renouvelons de vous rester à jamais fidèles.

oui tandis que nos frères d'armes, des bords du Rhin au sommet des pyrennées, fixent la victoire sur les armes républicaines, lancent la foudre sur les esclaves et accélèrent au pas de charge l'extinc-

tion des tyrans et des traîtres; tandis que l'infâme cri de *sauve qui peut*, relégué chez les cohortes ennemies, est remplacé dans nos irrésistibles colonnes par le cri vainqueur de *point de retraite*, nous, placés au poste de l'intérieur, seconderons votre surveillance et vos efforts pour déconcerter toutes les trames liberticides, déjouer toutes les conspirations et faire aborder par d'utiles manœuvres le vaisseau de l'état au port de la félicité publique.

P. hec. SAVARY (*présid.*), GODET (*secrét.*), X. BOURIGNON (*secrét.*), L. MEIGNAN (*secrét.*).

#### 2

Les administrateurs du district de Cadillac (1) envoient à la Convention nationale le tableau des dons faits par les citoyens de ce district, et l'invitent à jeter un regard bienfaisant sur leur position qu'une disette de grains rend malheureuse.

Mention honorable, et renvoi aux comités des marchés, des domaines nationaux, et à la commission des revenus nationaux (2).

#### 3

Le comité révolutionnaire de la commune de Fougères, département d'Ille-et-Vilaine, applaudit aux travaux sublimes de la Convention nationale, et sur tout à son décret qui proclame l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'ame. Il envoie la description de la fête que les citoyens de Fougères ont célébrée le 20 prairial, et un hymne à l'Eternel, du citoyen

(1) Selon plusieurs gazettes.

(2) Charente-Inf<sup>re</sup>.

(3) P.V., XLII, 231. *Débats*, n° 677, 195; *J. Mont.*, n° 93 bis.

(4) C 314, pl. 1257, p. 8.

(1) Bec d'Ambès.

(2) P.V., XLII, 231.

**Lachouage, qu'ils ont chanté. Ce comité annonce l'envoi de deux barriques remplies de galons d'or et d'argent. La barrique de galons en or pèse 305 livres et l'autre 252 livres.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique et à la commission des revenus nationaux (1).**

## 4

**La société populaire de Briançon, département des Hautes-Alpes, annonce qu'elle vient d'armer, monter et équiper un cavalier jacobin qu'elle offre à la patrie, qu'elle vient de célébrer la fête du peuple français le jour de la dernière décade, que les habitans du district y sont arrivés en foule, que le représentant du peuple Albitte y a prononcé un discours plein d'énergie.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

*[La Sté Popul. de Briançon à la Conv., s.d.] (3)*

La Société populaire de Briançon, toujours zélée de patriotisme, vient d'armer et équiper un cavalier jacobin; elle vous l'offre, dans l'espérance qu'il combattra en Montagnard des hautes-alpes.

La fête du Peuple français a été célébrée avec allégresse le jour de la Décade dernière. Les habitans de tout le District avoient été invités de venir fraterniser et ils sont arrivés en foule.

La moralité que présentait cette fête a fait une grande sensation sur les esprits et les cœurs. Le groupe qui représentait le peuple français étoit composé d'un citoyen et d'une citoyenne de chaque profession et de chaque âge; on a rendu hommage à la vieillesse; à l'Union conjugale et à toutes les Vertus civiles et militaires; on y voyoit le Représentant du peuple, et le laboureur; le général et le soldat; on entendoit des chants d'allégresse accompagnée d'une musique guerrière qui donnait à cette fête le caractère allégorique d'un peuple belliqueux qui habite au milieu des neiges et des glaces, mais qui brûle d'amour pour la Libertée.

après que l'agent National eut fait la lecture de la Loi bienfaisante, qui va au devant des besoins du citoyen peu aisé, pour le faire jouir en paix des douceurs de la Révolution, l'atendrissement a été suivie d'une nouvelle émotion causée par un discours énergique du Représentant du Peuple albitte, sur les travaux du peuple français, qui a secoué le joug de la tyrannie et des préjugés, et anéanti un faction sellérate qui creusait sous ses pas le gouffre de l'athéisme; albitte a peint la Divinité telle qu'elle est; Telle que nous la sentons.

Le discours du Citoyen Bonnot qui vient d'être élu maire pour la réorganisation des autorités constituées a aussi reçu des vifs applaudissemens.

Le Peuple s'est réuni ensuite pour former un banquet fraternel sous des ombrages au bord de la Durance; on a porté des saulées à la République; à

(1) P.V., XLII, 321.

(2) P.V., XLII, 232.

(3) C 314, pl. 1257, p. 2.

la convention Nationale; au Représentant Laporte en voyage pour le service de l'assemblée, et la fête s'est terminée par des chants et des danses, où tous les âges des deux sexes présentoient un nouveau tableau de la modestie des grâces sans-culotides et du bonheur du peuple français.

Les membres composans le c. de correspondance.

JOUVE, J. a. RABY, BONNOT fils, GERALDA [et une signature illisible].

## 5

**La société populaire de Castel (1), département du Bec-d'Ambès, témoigne à la Convention nationale sa reconnaissance sur le sublime décret qui terrasse l'athéisme, en proclamant l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'ame; lui communique le détail de la fête qui a été célébrée dans sa commune le 20 prairial, l'invite à rester à son poste, jusqu'à ce que la massue nationale ait abattu toutes les têtes des conspirateurs, et lui annonce qu'elle s'occupe de la fabrication du salpêtre.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (2).**

## 6

**L'agent national du district du Dorat, département de la Haute-Vienne, adresse à la Convention nationale un extrait des registres de la municipalité de Lussac-la-Patrie, qui constate que les citoyens Jean-Charles Pontécoulant et Léonard-Gabriel Gigaud, de ladite commune, ont fait don à la République, quoique peu fortunés, le premier de son office de notaire, montant à la somme de 1 500 liv.; et le second de son office d'huissier, montant à 529 liv. un s.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (3).**

## 7

**La société populaire d'Auffay, département de la Seine-inférieure, applaudit à la chute du fanatisme et à la destruction de l'athéisme. Elle invite la Convention à rester à son poste, et annonce que ses concitoyens, pauvres pour la plupart, ne couvrent pas la patrie d'offrandes considérables; mais qu'ils font de la charpie et des compresses pour nos défenseurs blessés, et qu'ils soulagent du peu qu'ils possèdent leurs frères indigens.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (4).**

(1) Castel-Marat, ci-dev<sup>t</sup> Castelmoren (?).

(2) P.V., XLII, 232.

(3) P.V., XLII, 232.

(4) P.V., XLII, 233.